

## ■ ■ ■ Retour sur un semestre de travail municipal

Nous vous présentons ci-dessous un résumé synthétique des délibérations ou décisions prises en conseil municipal au cours des six mois écoulés. Pour le déroulement complet et détaillé des réunions du Conseil, nous vous rappelons que les comptes-rendus sont visibles, pendant une période limitée, sur l'affichage municipal, puis consultables en Mairie ou sur le site du village, [www.lemaisnil.fr](http://www.lemaisnil.fr). Sachez également que les débats du conseil sont publics, sauf exception du huit-clos décidé par un vote du conseil municipal.

### JANVIER

#### **PRET POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN RUE DE LA FRESNOY A LE MAISNIL**

Le prix du terrain s'élève à 420 000 € et les frais de démolition des hangars et remise en état du terrain à 44 100 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance en tous ses termes du projet de contrat et des pièces annexées établis par la Caisse d'Epargne Nord France Europe, décide d'accepter les conditions d'un prêt de 460 000 euros, d'une durée de 3 ans, au taux proportionnel de 3, 29% (taux effectif global 3, 34%).

#### **CIMETIERE**

Sont toujours à l'étude la création d'un ossuaire et la récupération des tombes réputées à l'abandon. Des demandes de subventions sont à faire. Il est nécessaire de lancer un MAPA (Marché d'Appel d'Offres à Procédure Adaptée) vu le montant des travaux.

### FEBVRIER

#### **DELIBERATION pour signer LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'UFCV (votée à l'unanimité)**

Cette convention d'objectifs a pour but l'organisation des centres aérés des grandes vacances scolaires à compter de 2013. Elle est signée pour une année.

#### **INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPES**

##### **Musée de la bataille de FROMELLES**

L'inauguration, prévue initialement le 19 juillet, sera décalée de quelques mois.

Les principaux partenaires ont été prévenus.

#### **Médiathèques**

Le rallye des médiathèques se déroulera le dimanche 22 septembre 2013, avec un rassemblement final à Radinghem.

#### **Commission « Cadre de vie » à Aubers le mercredi 23 janvier**

Pour le gros entretien, chaque commune a listé ses projets pour les années à venir.

### Mars

#### **APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire chargé des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012, dressé par Michel BORREWATER, Maire, lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

##### **Section INVESTISSEMENT**

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| Total dépenses                | 97 190,51 €   |
| Total recettes                | 86 040,37 €   |
| Déficit de l'exercice         | - 11 150,14 € |
| Déficit antérieur             | - 25 117,05 € |
| Résultat définitif à affecter | - 36 267,19 € |

##### **Section FONCTIONNEMENT**

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| Total dépenses                                  | 261 067,64 €                   |
| Total recettes                                  | 340 645,03 €                   |
| Excédent de l'exercice                          | 79 577,39 €                    |
| Excédent antér. reporté                         | 169 605,23 €                   |
| Part affectée à l'investissement                | - 42 367,05 €                  |
| <b>Résultat définitif</b>                       | <b>206 815,57 €</b>            |
| <b>RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE</b> | <b>Excédent : 170 548,38 €</b> |

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS  
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012****Section INVESTISSEMENT****Résultat définitif à affecter - 36 267,19 €**Report dépenses Restes à Réaliser  
428 400,00 €Report recettes Restes à Réaliser  
465 000,00 €Résultat des restes à réaliser 36 600,00 €**Section FONCTIONNEMENT****Résultat définitif 206 815,57 €**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité  
d'affecter :- en **Investissement** - **36 267,19 €**

correspondant au déficit d'investissement.

- en **Fonctionnement** **206 815,57 €**

qui sera ventilée lors du Budget 2013.

**VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES**Le Conseil Municipal décide de maintenir  
les taux de 2012, soit :

Taxe d'Habitation 16,80 %

Taxe Foncier bâti 13,90 %

Taxe Foncier non bâti 45,15 %

Remarque : L'octroi des subventions du  
Conseil Général est subordonné aux taux  
appliqués dans la Commune. Les taux  
n'ayant pas été relevés depuis plusieurs  
années, la Commune ne pourra pas obtenir  
en 2013 de subventions FDST (Fonds De  
Solidarité Territoriale).**DELIBERATION CONCERNANT LE GARDIEN-  
NAGE DE L'EGLISE**Le Conseil Municipal approuve à l'unani-  
mité l'indemnité de 100 euros pour le gar-  
diennage de l'église en 2013.**SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ORGANIS-  
MES EXTERIEURS SUR LE BUDGET 2013  
(vote à l'unanimité)**

|   |                    |
|---|--------------------|
| APE   | 300,00             |
| Foyer Rural – Bibliothèque  | 2 100,00           |
| Classe de découverte  | 2 000,00           |
| Ecole de Musique EMUSE  | 1 000,00           |
| Office de Tourisme Weppes   | 486,00             |
| FR– Foulées de Weppes   | 500,00             |
| SEWEP   | 200,00             |
| ILEP - centres aérés  | 1 000,00           |
| FR -Médiathèque / cartes  | 600,00             |
| UFCV - centres aérés d'été  | 8 600,00           |
| Innov Enfance(RAM)  | 1 500,00           |
| Weppes Natation (subv. exceptionnelle<br>création du club)          | 200,00             |
| Rotary (subv. exceptionnelle pour maison<br>familiale hospitalière) | 200,00             |
| <b>TOTAL</b>  | <b>18 686,00 €</b> |

**DELIBERATION CONCERNANT LES DEPENSES  
D'INVESTISSEMENT A PREVOIR SUR LE BUD-  
GET 2013 – n° 2013-03-28.07 (à l'unanimi-  
té)**Vidéoprojecteur pour l'école  
Changement de 2 fenêtres  
Matériel pour le déneigement  
Parking rue du Haut Quesnoy  
Travaux du futur lotissement  
Columbarium  
Réfrigérateur pour les repas à domicileLes crédits nécessaires seront inscrits au  
budget 2013.

Remarques :

Le matériel de déneigement sera acheté  
à la condition qu'un agriculteur accepte  
d'intervenir sur la commune en cas d'in-  
tempéries, et de stocker le matériel et le  
sel.Concernant l'état des routes consécutif  
aux intempéries, la collectivité gestionnai-  
re de la voirie ne pourrait être considérée  
comme responsable des éventuels acci-  
dents. Les usagers doivent impérative-  
ment adapter leur vitesse aux conditions  
climatiques et ainsi conserver la maîtrise  
de leur véhicule.

## Mars (suite)

### PLANIFICATION DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

La Commission Cadre de vie s'est réunie le 18 décembre 2012 afin de préparer une sélection des travaux à planifier à court, moyen et long termes. Cette planification sera transmise au cabinet d'étude Urbafolia, puis au Conseil Général, étape préalable obligatoire avant toute demande de subvention liée à ces projets.

> Retrouvez dans la rubrique Cadre de vie les actions retenues par la commission.

### DISCUSSION ET VOTE DU BUDGET 2013

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2013 établi en collaboration avec Luc VAN DRIESSCHE, Adjoint au Maire, à la suite de la réunion de la commission finances du jeudi 21 mars 2013.

Une présentation de ce budget prévisionnel vous a été faite dans le feuillet municipal d'avril dernier.

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE

Les conventions de mise à disposition de services sont valables un an à compter du 1<sup>er</sup> mars de chaque année. Elles sont expressément reconductibles.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la reconduction des conventions de mise à disposition de services.

### REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

> Voir la note de synthèse sur les rythmes scolaires, à lire dans ce bulletin.

## Avril

### ENGAGEMENT DES TRAVAUX DU LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA FRESNOY

#### Révision simplifiée du Plan local d'Urbanisme-

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la mise en révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, en vue de la création d'un lotissement sur le terrain de la rue de la Fresnoy. La procédure durera environ 6 mois, le coût sera de l'ordre de 3 500 € HT.

**Démarrage des travaux-** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, afin de procéder à l'étude et à la signature des marchés pour la réalisation des travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers).

## Mai

### DELIBERATION CONCERNANT LE PRIX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les prix sont établis comme suit :

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Repas au forfait               | 3,40 € |
| Repas au ticket (occasionnel)  | 4,50 € |
| Repas adulte                   | 4,00 € |
| Repas non prévu et non réservé | 8,00 € |

Après délibération, le Conseil Municipal valide la grille des prix des repas indiqués ci-dessus par 11 Voix Pour, 1 Voix Contre, 0 Abstention. L'augmentation appliquée par rapport aux prix de 2012/2013 est de 1,6 %.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Sécurité

Le Conseil a souhaité, lors de la séance de mars, remplacer le tremplin/rampe de skate du Parc des Saules, mais il s'avère difficile de trouver un élément moins bruyant.

Le Conseil décide de supprimer le jeu existant. Il sera remplacé dès qu'une solution satisfaisante sera trouvée.

#### Choix du nom pour l'école

Suite aux propositions du Conseil des Enfants, le Conseil Municipal a choisi le nom. Il sera dévoilé le 29 juin prochain à l'occasion de la fête de l'école.

#### Assainissement

Suite à la réunion publique du mardi 15 mai, un compte-rendu a été transmis à chaque riverain concerné par la première tranche de l'assainissement collectif.

#### Poste à pourvoir à la Bibliothèque

Madame Ophélie BLUM n'a pas souhaité reconduire son contrat qui expire fin Mai. Un nouvel agent a été recruté à partir du 1<sup>er</sup> juin.

La réunion du Conseil de juin n'a pas encore eu lieu au moment de l'impression de ce bulletin.